

# Communiqué

aux parents de nos élèves du préscolaire,  
du primaire, du secondaire et à nos élèves  
adultes

## MESURES D'APPOINT EN VUE DE LA RENTRÉE 2021-2022

**La Prairie, le 30 août 2021** – Lors de la conférence de presse du ministre de l'Éducation, M. Jean-François Roberge, de la ministre déléguée à l'Éducation et ministre responsable de la Condition féminine, M<sup>me</sup> Isabelle Charest et du directeur national de la Santé publique, D<sup>r</sup> Horacio Arruda, qui a eu lieu le 24 août 2021, certaines mesures d'appoint ont été annoncées en vue de la rentrée scolaire pour la région de la Montérégie. Nous vous invitons à lire attentivement le feuillet de Rentrée 2021-2022 en cliquant sur le lien suivant : [Nouvelles mesures sanitaires à compter du 24 août](#).

### Port du masque d'intervention

Le masque d'intervention n'est pas requis pour les élèves de l'éducation préscolaire.

Dans tous les établissements de notre centre de services scolaire, le port du masque d'intervention est obligatoire en tout temps à l'intérieur de l'école pour tous les élèves de l'enseignement primaire et secondaire, de la formation générale aux adultes et de la formation professionnelle. Il est aussi important de noter qu'advenant une période de grandes chaleurs, il sera permis d'enlever le masque en classe une fois que les personnes sont assises à leur place respective.

Pour la première journée d'école des élèves du primaire et du secondaire, nous vous invitons à vous assurer de fournir un masque d'intervention à votre enfant. Par la suite, chaque établissement communiquera les modalités relatives à la distribution des masques aux élèves lors du retour en classe. Nous tenons à vous mentionner qu'il est préférable que l'élève porte le masque d'intervention que lui fournira son établissement scolaire plutôt que de porter son propre masque d'intervention.

### Transport scolaire

Des places seront assignées aux élèves dans le transport scolaire et devront obligatoirement être respectées en tout temps. Les places assignées figurent sur le bordereau et se trouvent dans le dossier des élèves concernés par le transport dans le [Portail Parents Mozaïk](#). Les rangées et les numéros de sièges seront clairement identifiés dans chaque véhicule. En cas de refus des élèves de porter le masque ou de respecter la place qui a été assignée, il se pourrait que le droit au transport soit suspendu.

### Gestion des symptômes, cas de COVID-19 et des contacts

Afin de freiner la propagation du virus, il est important de surveiller l'état de santé de votre enfant et de le garder à la maison ou de le faire tester s'il présente un ou des symptômes compatibles à la COVID-19. Voici le lien qui vous permettra de procéder à une autoévaluation en ligne : [Outil d'évaluation des symptômes de la COVID-19](#). Dans l'éventualité d'une déclaration de cas de COVID dans un établissement, nous vous demandons de communiquer immédiatement l'information à l'école. L'équipe régionale de Santé publique procèdera à une analyse épidémiologique et les mesures à prendre vous seront communiquées rapidement.

### Activités parascolaires et sportives

Au primaire, les activités parascolaires et sportives se poursuivent et ne sont pas visées par le passeport vaccinal.

Au secondaire, dans le cadre parascolaire, le passeport vaccinal sera requis pour les élèves de 13 ans et plus pour la pratique de certaines activités physiques et sportives impliquant des contacts fréquents. Il sera aussi requis pour la participation à des parties ou à des compétitions interécoles dans le cas des programmes particuliers en sport et des programmes Sports-études. Pour plus de détails, visitez la page suivante : [Lieux et activités exigeant le passeport vaccinal COVID-19](#)

### **Vaccination**

Les orientations de la rentrée 2021-2022 sont établies en fonction de la situation sanitaire actuelle et de l'opération de vaccination en cours auprès de la population. Elles prennent en compte le fait que 75 % de la population de 12 ans et plus sera vaccinée et qu'une majorité des élèves de 12 à 17 ans aura reçu deux doses à la rentrée. Nous remercions les personnes qui sont déjà vaccinées et encourageons celles qui ne le seraient pas déjà à le faire. Pour en savoir plus, consultez la page : [Vaccination des jeunes de 12 à 17 ans contre la COVID-19](#).

### **Pour plus de détails concernant la rentrée scolaire 2021-2022**

Un guide répertoriant les principales consignes applicables en milieu scolaire est disponible à l'adresse suivante : [quebec.ca/education/rentree-scolaire-2021](http://quebec.ca/education/rentree-scolaire-2021). Nous vous invitons à consulter cette page régulièrement puisqu'elle sera mise à jour en fonction de l'évolution de la situation épidémiologique.

À bientôt pour la rentrée scolaire 2021-2022,

*La Direction générale*